

LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

Partager :

Sommaire

1. EMPLOI
2. MÉTIERS
3. DIPLÔMES
4. ALTERNANCE
5. FORMATION CONTINUE
6. ORGANISMES DE RÉFÉRENCE
7. FORMATIONS JEUNESSE ET SPORTS
8. FORMATIONS UNIVERSITAIRES
9. BTSA DÉVELOPPEMENT, ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX
10. AUTRES FORMATIONS
11. EMPLOI



Le secteur de l'animation fonctionne toute l'année. En France, plus de 100 000 salariés travaillent dans la branche animation, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

EMPLOI

Le secteur associatif emploie la majorité des animateurs, tous secteurs confondus, mais les animateurs sont amenés à travailler aussi dans d'autres établissements : centres sociaux municipaux, établissements pour handicapés, maisons de retraite, foyers de travailleurs, clubs sportifs, comités et ligues ...

Les saisonniers, quant à eux, ont l'opportunité de travailler dans les centres d'hébergement et les villages-vacances qui dépendent de la convention collective nationale des organismes du tourisme social et familial.

Des statuts différents Chaque secteur a son statut particulier (secteur privé conventions collectives, secteur public statut fonction publique territoriale ou fonction publique d'Etat). - Temps plein ou partiel, CDI, CDD ou vacations, les employeurs principaux sont le secteur associatif ou les collectivités territoriales.

La réforme des rythmes scolaires, le développement des loisirs et le vieillissement de la population créent de l'emploi mais, quels que soient les employeurs, les métiers de l'animation restent caractérisés par les temps partiels, les contrats saisonniers et le multisalarial. Nombreux sont les animateurs, notamment dans le secteur associatif, qui cumulent plusieurs employeurs pour pouvoir travailler l'équivalent d'un plein-temps. Quant au CDI (contrat à durée indéterminée), il ne concerne que 6 salariés sur 10. Les emplois aidés sont aussi nombreux. Dans

le cadre d'un parcours emploi compétences (qui remplace depuis 2018 les contrats aidés), l'employeur bénéficie d'aides de l'État pour embaucher un salarié.

A noter : Profession sport et loisirs Le Groupement National Profession Sport et Loisirs fédère les Associations Profession Sport & Loisirs. Ces associations recrutent et rémunèrent quelque 20 000 salariés en « temps partagé » pour les mettre à la disposition de leurs 14 000 adhérents : clubs sportifs, comités et ligues, associations socioculturelles, comités d'établissement...

GROUPEMENT NATIONAL PROFESSION SPORT ET LOISIRS

<http://www.profession-sport-loisirs.fr>

MÉTIER

Les domaines d'intervention dans le secteur de l'animation socioculturelle sont très larges : activités culturelles et éducatives, activités physiques et sportives, développement d'actions d'insertion, ...

Animateur, éducateur sportif, animateur territorial, coordinateur, animateur nature, animateur multimédia, animateur est un professionnel de l'événementiel, ludothécaire (animateur spécialisé dans le jeu et le jouet), responsable de l'accueil périscolaire, du secteur jeunesse, d'une maison de quartier...

Directeur, responsable service jeunesse, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, inspecteur jeunesse et sports.. il n'y a pas « un », mais « des » métiers de l'animation.

De nombreuses structures font appel aux animateurs : maisons de quartiers, MJC, centres d'animation,, centres de loisirs, centres de vacances, campings, accueils périscolaires, maisons de retraite, institutions pour handicapés, maisons médicalisées, clubs sportifs, ligues et comités sportifs ...

Qualités requises

L'animateur prend en charge l'organisation et le suivi des projets. Sens de l'organisation et sens des responsabilités sont indispensables pour exercer.

Il doit être capable d'instaurer une bonne ambiance et une dynamique de groupe tout en faisant respecter son autorité et en gérant les éventuelles tensions. L'animateur doit également faire preuve de créativité et d'une grande capacité d'adaptation. Des compétences culturelles et/ou sportives sont un plus.

L'éducateur sportif doit être capable d'enseigner une ou plusieurs disciplines dans un climat qui favorise la motivation et la progression de ses élèves. Écoute et bon contact avec des publics variés (enfants, femmes enceintes, adultes, personnes âgées...) sont donc nécessaires.

DIPLÔMES

DIPLÔMES JEUNESSE ET SPORTS

Le **BAFA** et **BAFD** ne sont pas des diplômes professionnels.

Le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est indispensable pour encadrer occasionnellement des enfants et adolescents en séjour de vacances ou en accueil de loisirs.

Pour obtenir le Bafa, vous devez suivre 2 sessions théoriques et 1 stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- une session de formation générale (8 jours minimum), qui permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation ;
- un stage pratique, qui permet la mise en oeuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum) ;
- une session d'approfondissement (6 jours minimum) ou de qualification (8 jours minimum), qui permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.

Il faut impérativement avoir 17 ans révolus au premier jour de la session de formation générale.

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Pour obtenir le diplôme BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) , vous devez suivre deux sessions de formation théorique et deux stages pratiques qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

Une session de formation générale (9 ou 10 jours) ;

Un stage pratique dans des fonctions de directeur ou d'adjoint de direction (14 jours)

Une session de perfectionnement (6 jours) ;

Un second stage pratique dans des fonctions de directeur (14 jours).

Financement

En moyenne, une formation au Bafa, avec hébergement et repas, coûte 1 000 € (1 300 € pour le BAFA).

Renseignez-vous sur les aides financières ! Il existe des bourses du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et des aides financières délivrées sous conditions par la Caf, les conseils régionaux, les comités d'entreprise ou Pôle emploi.

Le CPJEPS Le certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CPJEPS) remplace à partir de la rentrée 2019 le Bapaat (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien).

Le CPJEPS est un diplôme d'État de niveau CAP/brevet des collèges commun aux secteurs socioculturel et sportif.

Dans le cadre de la formation initiale, sa durée minimale est de 700 heures (dont 400 heures en centre de formation).

Accessible sans condition de diplôme, dès 16 ans, le CPJEPS constitue le 1er niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. La mention animateur d'activités et de vie quotidienne (AAVQL) du CPJEPS vise la formation d'animateurs intervenant dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances). Il peut aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelles. (Décret n° 2019-144 du 26 février 2019 portant création du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Niveau IV - Bac)

Atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue.

En 2016, le BPJEPS a subi de nombreux changements suite à une réforme.

Spécialités : de 28 spécialités le BPJEPS est passé à 2 spécialités :

- la spécialité animateur,
- la spécialité éducateur sportif, organisée en mention disciplinaire, pluridisciplinaire ou liée à un champ particulier.

De 10 unités capitalisables (UC) avant la réforme, le BPJEPS est passé à 4 UC en 2016. Les programmes restent cependant similaires, seuls les intitulés des UC changent pour plus de clarté.

Le BPJEPS peut se préparer par la voie scolaire, en apprentissage ou en formation continue. Il peut également

être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou encore par le cumul de ces différentes modalités.

Admission : aucun diplôme n'est exigé pour l'accès à la formation. Le candidat doit toutefois satisfaire à des tests d'exigence préalables à l'entrée en formation.

Les mentions de la spécialité BPJEPS Animateur

- Animation culturelle
- Animation sociale
- Education à l'environnement vers un développement durable

Les mentions de la spécialité BPJEPS Educateur Sportif cf document IJ Occitanie n° 2.483 Educateur sportif

La classe passerelle BPJEPS fonctionne comme une classe préparatoire et permet une remise à niveau des candidats. Acquisition de connaissances théoriques, stages en associations sportives ou en centre de loisirs sont au programme. La plupart des classes passerelles se déroulent en alternance.

Le DE JEPS (Bac+2)

Le DEJEPS est délivré au titre d'une spécialité relative au perfectionnement sportif ou à l'animation socio-éducative ou culturelle et d'une mention relative à un champ d'activités. Le titulaire d'un DEJEPS est capable de concevoir et de monter un projet d'animation.

Le DE JEPS est proposé dans plusieurs spécialités : La spécialité animation socio-éducative et culturelle comporte deux mentions : développement de projets ; territoires et réseaux et animation sociale.

Le diplôme comprend 4 unités capitalisables. Il peut se préparer par la voie scolaire, en apprentissage, en formation continue ou par la VAE (validation des acquis de l'expérience). L'entrée en DEJEPS n'est pas soumise à des exigences scolaires. Des tests de sélection sont organisés par chaque organisme de formation.

Le DEJEPS perfectionnement sportif est proposé dans plus de 80 mentions. La spécialité animation socio-éducative et culturelle comporte 2 mentions : développement de projets, territoires et réseaux et animation sociale.

Le DESJEPS (Bac+3)

Le diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport : vers des postes de direction Niveau II Bac+4/5

Ce diplôme de niveau bac + 3 a pour objectif de former des responsables de structures chargés de la gestion humaine et financière. Il permet de travailler dans tout type de structure, y compris les collectivités territoriales, les associations, etc.

Le DES JEPS est proposé dans plusieurs spécialités :

la spécialité animation socio-éducative et culturelle comporte une mention : direction de structure.

Le DESJEPS perfectionnement sportif est proposé dans plus de 80 mentions.

Le DESJEPS comprend 4 unités capitalisables. Il peut se préparer par la voie scolaire, en apprentissage, en formation continue ou par la VAE.

Ce diplôme permet de se présenter aux concours de conseiller des activités physiques et sportives et d'attaché spécialité animation de la fonction publique territoriale (FPT).

DIPLÔMES DE L'EDUCATION NATIONALE

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance

2 ans après une classe de 3e, soit en lycée professionnel, soit en apprentissage, soit par correspondance via le Cned. Les élèves passent alors généralement 3 semaines en entreprise pour 1 semaine en centre de formation des apprentis (CFA). Le titulaire du CAP réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance permet une intégration rapide au sein d'une structure collective, crèche ou centre d'accueil dans les villages-vacances.

Cf fiche IJ MP n° 2.78 Métiers de la petite enfance.

MC animation gestion de projets dans le secteur sportif (cf fiche IJ Educateur sportif - 2.483)

Le bac pro services de proximité et vie locale se prépare en 3 ans après la 3e. La formation alterne des enseignements généraux, des enseignements professionnels et des périodes de formation en entreprise (22 semaines réparties sur 3 ans). Ce diplôme débouche directement sur la vie active. Débouchés : travail auprès des usagers d'un service ou des habitants d'un quartier, pour les accueillir, les conseiller, les accompagner dans leurs démarches ou animer un dispositif d'information ou un lieu d'écoute.

C'est un profil très demandé par la fonction publique (territoriale ou hospitalière), par les associations de quartier, par les centres sociaux et, dans le privé, par les sociétés d'économie mixte ou les sociétés coopératives de HLM.

Cf. fiche IJ MP Les métiers de l'aide à la personne n° 2.765 .

Le DUT carrières sociales

Le DUT (diplôme universitaire de technologie) se prépare en 2 ans au sein d'un IUT (institut universitaire de technologie).

Le DUT carrières sociales est apprécié par les recruteurs. Parmi les quatre spécialités proposées, deux permettent de travailler dans l'animation : l'option animation socioculturelle et l'option gestion urbaine.

- Option animation socioculturelle

Admission : sur sélection, après un bac général, professionnel ou technologique (SMS...). Une expérience de bénévolat et la possession du BAFA constituent des plus.

Cette option forme des cadres intermédiaires pour les collectivités territoriales, les centres sociaux, les associations, qu'ils soient généralistes ou spécialisés dans une technique ou un public. Il existe des équivalences avec le DE JEPS. La formation comprend au moins 10 semaines de stages et 1 620 heures de cours. Au programme, des enseignements généraux (psychologie, sociologie...) et spécifiques : créativité et expression artistiques, corporelles, et culturelles ; intervention en animation sociale et socioculturelle...

Deust animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles Préparé en 2 ans après le bac à l'université, le Deust (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) est un diplôme professionnel qui permet d'entrer dans la vie active. Une bonne partie de la formation est consacrée à des stages en milieu professionnel.

Le Deust AGAPSC propose différents parcours : animation, activités de pleine nature, activités physiques et aquatiques pour le bien-être et la santé. ... Il est proposé dans une poignée d'universités.

Licence pro. Préparée en 1 an après un bac + 2 (L2, BTS, DUT, Deust) à l'université, la licence pro permet d'acquérir une spécialisation ou une double compétence. Le cursus articule des enseignements théoriques et pratiques avec des stages de 12 à 16 semaines. La formation est organisée en partenariat avec les professionnels. Dans le secteur de l'animation, il existe une quinzaine de licences pro, centrées autour de l'intervention sociale ou culturelle, la politique de la ville, l'économie solidaire, le développement local...

Licence 3 ans (6 semestres) après le bac. Elle vise la poursuite d'études en master.

Master professionnel

La formation au master pro comprend une année de tronc commun (M1), puis une année de spécialisation et de stage en entreprise (M2). L'admission se fait de droit en M1, après une licence. L'entrée en M2 est le fruit d'une sélection. Un master pro permet de s'insérer dans la vie active. Il en existe plusieurs centrés sur l'économie sociale et solidaire ou le développement durable.

Diplômes d'université

Ce ne sont pas des diplômes nationaux, mais des cursus spécifiques à l'université qui les organise. Certains sont généralistes, comme le Dheps - Reps (Diplôme des hautes études des pratiques sociales - responsable d'étude et de projet social), d'autres sont plus spécialisés, comme le Dumi (diplôme universitaire de musicien intervenant - Université Toulouse Jean Jaurès).

DIPLÔME MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Le BTSA développement, animation des territoires ruraux se prépare en 2 ans après le bac (bac pro services aux personnes et aux territoires ou bac techno Stav, par exemple). L'admission se fait sur dossier.

Débouchés : animateurs du développement en milieu rural. La formation est axée sur une bonne connaissance des acteurs du territoire, des réseaux et des politiques publiques mais aussi sur l'apprentissage de la gestion économique et humaine.

Le titulaire de ce BTSA peut être employé dans une collectivité territoriale ou une structure de prestation de services (syndicat, association, entreprise...).

Legta d'Auch-Beaulieu-Lavacant Tél : 05 62 61 71 00

À NOTER :

Animation touristique

Quelques établissements proposent des titres certifiés dans le domaine de l'animation touristique, de niveau CAP ou bac.

Cf Afpa Occitanie, Grand Sud Formation Toulouse, The Village L'école des métiers de l'animation et des techniques d'ambiance de Saint-Affrique

AFPA - ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

<http://www.afpa.fr>

GRAND SUD FORMATION TOURISME

<http://www.grand-sud.fr>

THE VILLAGE - ECOLE DES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DES TECHNIQUES D'AMBIANCE

<http://www.thevillage.fr>

Certificats de qualification professionnelle

Délivrés par les branches professionnelles, les CQP permettent d'initier à la pratique de différentes activités sportives et de loisirs. Dans le domaine de l'animation, il existe notamment le CQP animateur de loisir sportif et le CQP animateur périscolaire. Ces CQP ouvrent des équivalences de formation pour certains BPJEPS (BPJEPS activités gymniques de la forme et de la force pour le premier, BPJEPS loisirs tous publics pour le second).

ALTERNANCE

Vous pouvez préparer un diplôme en alternance :

- en contrat d'apprentissage Si vous avez entre 16 et 30 ans (29 ans révolus) vous pouvez suivre une formation en alternance d'une durée de 6 mois à 3 ans selon le diplôme préparé.

- en contrat de professionnalisation (accessible aussi aux demandeurs d'emploi âgé d'au moins 26 ans et aux bénéficiaires de minima sociaux)

Ces contrats vous permettront de suivre une formation tout en travaillant. Vous aurez le statut de salarié, avec ses avantages et ses contraintes. Attention : avant de vous inscrire en formation, il faut au préalable signer un contrat de travail avec un employeur !

FORMATION CONTINUE

La formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, créateurs d'entreprise, professions libérales ou fonctionnaires.

Les formations peuvent être suivies en cours du soir, en stage intensif, en cours d'emploi ou hors temps de travail. Le financement, la rémunération et les frais de formation sont spécifiques à chaque public.

La Région Occitanie élabore son Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP) avec l'objectif de mettre en œuvre des formations menant à l'emploi.

Ces formations sont destinées principalement aux demandeurs d'emploi mais peuvent s'adresser également à un plus large public.

Pour toute information sur la formation en région Occitanie cf site "Me former en région".

ME FORMER EN RÉGION

<http://www.meformerenregion.fr>

PRIORITÉ JEUNESSE - PORTAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA JEUNESSE - MINISTÈRE DES SPORTS DE LA JEUNESSE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

<http://www.jeunes.gouv.fr>

GROUPEMENT NATIONAL PROFESSION SPORT ET LOISIRS

<http://www.profession-sport-loisirs.fr>

INJEP - INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

<http://www.injep.fr>

FSCF - FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

<http://www.fscf.asso.fr>

FÉDÉRATION NATIONALE LES FRANCAS

<http://www.francas.asso.fr>

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

<http://www.laligue.org>

UNION NATIONALE DES CENTRES SPORTIFS DE PLEIN AIR

<https://www.ucpa.com> <http://formation.ucpa.com>

CEMEA - CENTRE D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE

<http://www.cemea.asso.fr>

UFCV - UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

<http://www.ufcv.fr>

FÉDÉRATION NATIONALE LÉO LAGRANGE

<http://www.leolagrange.org>

FÉDÉRATION NATIONALE DES CFA DES MÉTIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION ET DU TOURISME

<http://www.apprentissage-sport-animation-tourisme.com>

ASSOCIATION PLANET'ANIM

<http://www.planetanim.com>

Informations sur le secteur de l'animation
Offres d'emploi dans l'animation.

ANIMNET

<http://www.animnet.com>

ANIMJOBS

<http://www.animjobs.com>

JE SUIS ANIMATEUR.FR

<http://www.jesuisanimateur.fr/>

PORTAIL DE L'EMPLOI DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

<http://www.emploi-ess.fr/>

GROUPEMENT DES ANIMATEURS EN GÉRONTOLOGIE

<http://www.forumdugag.com>

CNFPT - CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

<http://www.cnfpt.fr>

ORGANISMES DE RÉFÉRENCE

DRJSCS - DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE OCCITANIE

<http://occitanie.drjscs.gouv.fr/>

CRAJEP OCCITANIE - COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

<http://www.crajep-occitanie.fr>

FORMATIONS JEUNESSE ET SPORTS

CPJEPS - CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne (Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)

31 – UFCV – Union Française des Centres de Vacances Toulouse

31 - Afocal

31 - Campus léo Lagrange

BPJEPS Animation

Mention EEDD - Education à l'Environnement. vers un Développement Durable

31 – Campus Léo Lagrange Toulouse et Association Reflets-Terres Toulousaines

Mention Animation sociale

12 - Greta Nord Millau

12 – MFR – maison Familiale et Rurale Naucelle

31 – Cofrimi Toulouse

31 – UFCV Toulouse

31 - GNT Groupement Nautique Toulousain

81 - Greta Nord Albi

Mention Loisirs Tous Publics

12 – François Marty – Formation continue Monteils

31 - Cemea

31 – Campus Léo Lagrange Toulouse

31 – LEC – Loisirs Éducation Citoyenneté Toulouse

31 – FRANCAS Toulouse

81 – SGI Animation et Sport Castres

Mention Animation culturelle

31 - Cemea

DEJEPS

DEJEPS Animation Socio-éducative ou Culturelle

- mention « Développement de projets, territoires et réseaux »

31 - CREPS Toulouse

31 – Francas Toulouse

31 - Campus Léo Lagrange

31 - LEC Toulouse

81 – SGI Animation et sport Castres

- mention « Animation Sociale »

31 – Francas Toulouse

DESJEPS

DESJEPS Animation Socio-Educative ou Culturelle mention " Directeur de structure et de projet "

31 – Francas Toulouse

CQP - CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

CQP Animateur Périscolaire

31 - Cemea

31 – Campus Léo Lagrange Toulouse

31 – LEC – Loisirs Éducation Citoyenneté Toulouse

31 – FRANCAS Toulouse

81 – SGI Animation et Sport Castres

LES ORGANISMES DE FORMATION

GRETA NORD - AGENCE DE MILLAU

38, boulevard l'Ayrolle 12100 MILLAU

0565614600

<https://maforpro.ac-toulouse.fr>

* BPJEPS spécialité Animation Sociale

Pré-requis : Niveau V (CAP)

- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU, SST

Justifier d'un diplôme parmi les suivants : BAPAAT ; BEP Accompagnement soins et services à la personne ; BEPA services aux personnes ; CAP Petite enfance ; CQP Animateur périscolaire ; CQP Animateur de loisirs sportifs ; BEP Carrières sanitaires et sociales ; Titre professionnel Agent de médiation, information, services ; DEAVS ; DEAMP ; DEAES ; DPAS ; Bac Professionnel Service de proximité et vie locale ; Bac Pro ASSP ; BAFA ; BAFD ; Bac

Professionnel Agricole (toute option) ; BP ministère de l'agriculture ; BP JEPS ; Titre Professionnel Technicien Médiation Services ; DE ME ; DE AP ; DE TISF

- Sans diplôme, être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnel ou non professionnel auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures.

- Avoir satisfait aux entretiens de sélection

FRANÇOIS MARTY - FORMATION CONTINUE

352 chemin du mas de Castanié 12200 MONTEILS

0565296213

<http://www.francoismartyformationcontinue.com>

* BPJEPS Loisirs tous publics - Formation continue - VAE

MFR NAUCELLE CAP DEL PARADIS - MAISON FAMILIALE RURALE D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION

7 Rue de Villelongue 12800 NAUCELLE

0565470060

mfr.Naucelle@mfr.asso.fr

<http://www.mfrdenaucelle.fr>

* BP JEPS Animateur mention Animation sociale - Formation continue - Apprentissage - Contrat de professionnalisation - VAE

Pré-requis :

- 18 ans minimum

- attestation formation au secourisme

- expérience d'au moins 6 mois dans le domaine de l'animation

- entretien avec dossier récapitulant ses expériences bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation.

- épreuves de sélection

Dispensés d'expérience de 6 mois dans l'animation : BAPAAT, DEAVS, Aide-soignant, AMP, CAP Petite Enfance, BEP Carrières Sanitaires et Sociales, BEPA Services aux Personnes.

CEMEA OCCITANIE - ANTENNE DE TOULOUSE - CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE

19 bis rue Riquet 31000 TOULOUSE

0673169638

toulouse@cemea-occitanie.org

<https://cemea-formation.com>

- * BPJEPS "Animation Culturelle" (Toulouse)
- * BPJEPS "Loisirs Tous Publics", (Saint-Gaudens)

CQP animateur périscolaire

COFRIMI - CONSEIL ET FORMATION SUR LES RELATIONS INTERCULTURELLES ET LES MIGRATIONS

108 Route d'Espagne 31100 TOULOUSE

0534601271

contact@cofrimi.com

<http://www.cofrimi.com>

* BPJEPS spécialité « animateur », mention « Animation Sociale » - Formation continue en alternance

Pré-requis :

- 18 ans minimum + salariées ou demandeurs(es) d'emploi,
- expérience bénévole et/ou professionnelle de 200 heures en matière d'animation justifier d'un diplôme adapté + PSC1 ou AFPS,

LOISIRS EDUCATION ET CITOYENNETÉ GRAND SUD

7 rue Paul Mesplé 31100 TOULOUSE

0562874343

contact@lecg.org

<http://www.lecg.org>

* BPJEPS Loisirs tous publics

Public : salariés, demandeurs d'emploi ou formation initiale - Possibilité VAE

Pré-requis : être titulaire de BASE, BAFA, BAFA, BAPAAT ou diplôme de niveau IV, ou d'un diplôme attestant de compétences à animer un groupe ou dossier présentant votre expérience en matière d'animation + entretien.

* DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle, mention « développement de projets, territoires & réseaux » en partenariat avec SGI Castres.

* CQP animateur périscolaire (Foix - Toulouse - Castres)

Admission : accessible sans pré-requis à tout salarié occupant un poste d'animateur périscolaire. Une priorité est donnée aux personnes occupant un poste à temps partiel.

UFCV - UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES

7 rue Chabanon 31200 TOULOUSE

0561125800

<https://www.ufcv.fr> <https://formation-professionnelle.ufcv.fr> <https://bafa.ufcv.fr>
<https://vacances-enfants.ufcv.fr/>

* CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne
(Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
Admission : 16 ans minimum

* BPJEPS Animation sociale - Formation continue - Contrat de professionnalisation - VAE
Admission : Posséder une expérience de 200h minimum dans l'animation ou posséder un titre ou diplôme de dispense
Être titulaire d'un titre ou diplôme de secourisme
Satisfaire aux épreuves de sélection

GROUPEMENT NAUTIQUE TOULOUSAIN

Impasse de la Glacière - Base nautique de Lalande 31200 TOULOUSE

0561131937 - 0608127080

contact@gn-t.fr

<http://www.gn-t.fr>

*BPJEPS biquilifiant Activités Pour Tous /Animation Sociale

CREPS TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES - CENTRE RESSOURCES D'EXPERTISE ET PERFORMANCE SPORTIVE

1, avenue Edouard Belin 31400 TOULOUSE

0562179000 - 0562179050 (CFA)

cr031@creps-toulouse.sports.gouv.fr

<http://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr>

* DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle - Développement de Projets, Territoires et Réseaux

LES FRANCAS D'OCCITANIE

26 rue Claude Perrault 31500 TOULOUSE

0562716720

union-regionale@francasmp.com

<https://www.francasoccitanie.org/>

* BPJEPS animateur spécialité « Loisirs Tous Publics » à Toulouse et Albi.

Admission :

Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme.

Accès direct aux épreuves de sélection pour titulaires soit du BASE, BAFA, BAFD, BAPAAT, d'un diplôme attestant de compétences à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention, ou tout diplôme de niveau IV.

ou

Expérience professionnelle ou non professionnelle dans l'animation d'une durée minimale de 200 heures

* DEJEPS dans la spécialité « Animation Socio-éducative ou Culturelle »

- mention « Développement de projets, territoires et réseaux » (DPTR) ou

- mention « Animation Sociale » (AS).

Formation initiale - Formation continue

Pré-requis :

Le/la candidat-e doit avoir au moins 18 ans au jour de la date limite d'inscription et :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation ou d'un diplôme de niveau III enregistré au RNCP,

- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévalent d'une expérience d'animation de 6 mois,

- soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles et/ou bénévoles correspondant à 1600 heures au minimum.

Il/elle doit être titulaire de l'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau I (P.S.C.1, anciennement A.F.P.S).

* DESJEPS dans la spécialité « Animation Socio Educative ou Culturelle » mention "Directeur de structure et de projet"

Formation initiale - Formation continue

Pré-requis :

Avoir plus de 18 ans

- être titulaire du PSC1 (Unité d'enseignement Prévention et secours Civiques de niveau 1)

Et répondre à l'un des critères suivants :

- être titulaire d'un diplôme d'État relatif aux fonctions d'animateur ou de diplôme reconnu comme équivalents

- être titulaire d'un diplôme d'État DEJEPS mention animation socio-éducative

- être titulaire d'un diplôme de niveau III dans le champ de l'animation, enregistré au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles)

- être titulaire d'un diplôme de niveau II dans le champ de l'animation, enregistré au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles)

- Ou justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles soit 2400 h au minimum

* CQP Animateur périscolaire - Certificat de qualification professionnelle

Admission : être animateur périscolaire en poste dans une structure d'accueil enfance/jeunesse

AFOCAL OCCITANIE

28, rue de l'Aude 31500 TOULOUSE

0562718032

<https://occitanie.afocal.fr/>

* CPJEPS animatrice / animateur d'activités et de vie quotidienne

CAMPUS LÉO LAGRANGE

20 place du Val d'Aran 31770 COLOMIERS

0561850509

midipyrenees@campus-leolagrange.org

<http://www.campus-leolagrange.org>

CPJEPS - animateur d'activités de la vie quotidienne

Techniques d'animation : Activités théâtrales - Jeux - Activités en environnement rural et urbain

Public : Salariés - Demandeurs d'emploi

Places financées sur ces formations

Durée : 400 h en centre et 300h en entreprise.

* BPJEPS Loisirs Tous Publics à Colomiers ; Foix (Ariège) ; Ibos (Hautes-Pyrénées).

* BPJEPS EDD - Education à l'environnement vers un développement durable (partenariat avec Reflets CPIE

Terres toulousaines et le GRAINE Midi-Pyrénées

Diplôme délivré après l'obtention de 10 UC - unités capitalisables ou la VAE.

* DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle

Mention : Développement de projets, territoires et réseaux

* CQP animateur périscolaire (1er degré)

Public : animateurs périscolaires, occupant un emploi à temps partiel.

GRETA NORD - AGENCE D'ALBI - BELLEVUE

Lycée Bellevue 131, rue de commandant Blanché 81000 ALBI

0563481370

<http://maforpro.ac-toulouse.fr/>

* BPJEPS spécialité Animation Sociale

Pré-requis : Niveau V (CAP)

- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU, SST

Justifier d'un diplôme parmi les suivants : BAPAAT ; BEP Accompagnement soins et services à la personne ; BEPA services aux personnes ; CAP Petite enfance ; CQP Animateur périscolaire ; CQP Animateur de loisirs sportifs ; BEP Carrières sanitaires et sociales ; Titre professionnel Agent de médiation, information, services ; DEAVS ; DEAMP ; DEAES ; DPAS ; Bac Professionnel Service de proximité et vie locale ; Bac Pro ASSP ; BAFA ; BAFD ; Bac Professionnel Agricole (toute option) ; BP ministère de l'agriculture ; BP JEPS ; Titre Professionnel Technicien Médiation Services ; DE ME ; DE AP ; DE TISF

- Sans diplôme, être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnel ou non professionnel auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures.

- Avoir satisfait aux entretiens de sélection

SGI ANIMATION ET SPORT

82 rue Maroulet 81100 CASTRES

0563598301

<http://www.sgi-tarn.com>

* BPJEPS Animateur mention LTP (Loisirs tous publics) unité d'adaptation Organisation d'évènements et de manifestations.

Accessible par la VAE - Formation en alternance

Pré-requis :

Plus de 18 ans.

- Etre titulaire du PSC1 (ou AFPS, ou SST en cours de validité en 2018, ou PSE1 - PSE2 en cours de validité, ou AFGSU 1 - 2 en cours de validité)

- Etre titulaire d'une des qualifications suivantes :

- BAPAAT, CQP animateur périscolaire, BAFA ou BAFD

- Bac Pro "service de proximité et vie locale" - Bac Pro agricole (toutes options) - Brevet Professionnel Ministère de l'Agriculture (toutes options)

- Brevet Professionnel Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports (toutes spécialités)

ou

- Justifier d'une expérience professionnelle ou bénévole d'animateur/trice auprès d'un groupe de 200 heures minimum (avec attestations)

* DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (Castres et Toulouse) en partenariat avec LEC en alternance

. Spécialité : Animation socio-éducative ou culturelle

. Mention : développement de projets, territoires & réseaux

Admission :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation (BPJEPS, BEATEP, BEES 1er degré, ...).

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III

enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (Bac + 2, BTS, DUT).

- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois

- soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 heures minimum

* CQP Animateur périscolaire

Formation en alternance

Public : toute personne qui exerce ou souhaite exercer des fonctions d'animation en accueil de loisirs périscolaire.

FORMATIONS UNIVERSITAIRES

IUT DE FIGEAC - INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

FIGEAC

0565503060

<http://iut-figeac.univ-tlse2.fr>

DUT Carrières sociales
Option Animation sociale et socio-culturelle
Formation initiale, formation continue, VAE

Admission :

- être titulaire d'un bac ou d'un titre admis en équivalence.

Sélection sur dossier puis épreuve écrite et entretien de motivation.

UNIVERSITÉ TOULOUSE-JEAN JAURÈS

TOULOUSE

0561504250

<http://www.univ-tlse2.fr>

- Licence Pro Coordination et développement des politiques et dispositifs d'animation

Formation initiale ; Formation continue

Admission : Bac+2 +sur dossier + entretien.

Secrétariat de la formation :

Tél. : 0561504592

BTSA DÉVELOPPEMENT, ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX

LEGTA D'AUCH, BEAULIEU ET LAVACANT - SITE DE BEAULIEU

AUCH

0562617100

<http://www.epl.auch.educagri.fr>

Public - Formation initiale

BTSA DATR - Développement, animation des territoires ruraux

AUTRES FORMATIONS

THE VILLAGE - ECOLE DES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DES TECHNIQUES D'AMBIANCE

SAINT-AFFRIQUE

0565982631 -

C.A.L.A.S Créateur d'ambiance ludiques artistiques et sportives - formation initiale ou contrat de professionnalisation.

Aucun diplôme n'est exigé - 18 ans minimum - Pratique d'un ou plusieurs sports, d'un instrument de musique ou d'une expression artistique (danse, théâtre...)

"Coach Anim'" - Responsable d'Animations et Sports - Formation diplômante niveau IV - Admission : 2 ans d'expérience en tant qu'Animateur dans une structure d'accueil touristique (village club ou camping). - En CIF ou contrat de professionnalisation.

IFMI - INSTITUT DE FORMATION DE MUSICIENS INTERVENANTS À L'ÉCOLE - UNIVERSITÉ TOULOUSE LE MIRAIL

TOULOUSE

0561504543

<https://blogs.univ-tlse2.fr/ifmi>

L'IFMI propose des cursus différents, en fonction de la formation préalable des étudiants et de leur projet professionnel : DUMI/Licence, DUMI/DE et VAE

(Formation initiale - Formation continue - VAE) conjointement attribution d'une licence musique mention musicologie

Ce professionnel intervient à l'école pré-élémentaire et élémentaire, école de musique, crèche, centre d'éducation spécialisée, maison de retraite... et doit travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques.

Admission :

BAC ou DAEU ou équivalent ou VAE.

+ 2 années d'études musicales ou autres ou 2 années d'expérience professionnelle dans tout secteur d'activité.
+ Niveau musical en formation musicale, pratique instrumentale et vocale de tout style équivalent dans au moins une discipline au niveau fin de cycle 3 de l'enseignement public spécialisé. Tests d'entrée.

EMPLOI

RÉSEAU PROFESSION SPORT ET LOISIRS

Le réseau Profession Sport & Loisirs propose :

- Une bourse d'emploi : 90 % des associations gèrent une bourse d'emplois, via leur site Internet, afin de vous laisser la possibilité de trouver l'emploi vous correspondant et d'y répondre librement.
- Un Guichet Unique Emploi : Un lieu pour vous renseigner sur les démarches liées à l'embauche et à la gestion de votre emploi. Les associations Profession Sport Loisirs sont labellisées Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) pour leurs activités d'accueil et de soutien à la vie associative.
- La Mise à Disposition : Un dispositif simple pour employer un professionnel. Un outils pour additionner les temps d'emploi réalisés auprès de plusieurs structures et construire un « véritable emploi ».

- La Gestion Administrative : Le service « Gestion de l'Emploi » est une offre de service qui prend en charge l'ensemble des obligations administratives liées à l'emploi.

PAASPORT 09

FOIX

0561029897

<https://ariege.profession-sport-loisirs.fr/>

PROFESSION SPORT 12

RODEZ

0565789843

<http://www.professionsportaveyron.fr>

PROFESSION SPORT ANIMATION 31

LABEGE

0562241900

<https://haute-garonne.profession-sport-loisirs.fr/>

PROFESSION SPORT ANIMATION 65

TARBES

0562906906

<http://www.professionsport65.com>

PROFESSION SPORT ANIMATION EMPLOI 82

MONTAUBAN

0563205082

<http://www.profession-sport-loisirs.fr>

GEISA

GEISA - GROUPEMENT EMPLOYEURS D'INSERTION PAR LE SPORT ET L'ANIMATION

Base Nautique de Lalande 58 impasse de la Glacière 31200 TOULOUSE

0561131937

Le Réseau IJ gère une masse considérable d'informations.
Des erreurs peuvent nous échapper.
Par avance nous vous prions de nous en excuser et de nous le signaler le cas échéant.